

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE Par an, payable d'avance, \$ 3.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES Six lignes, première insertion, \$ 0.50 Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.60

LE NOUVEAU REICHSTAG

Le Reichstag allemand vient de clore sa première session. Le Message impérial qui a été lu à la dernière séance de la Chambre ne menaçait ni les éloges ni les remerciements aux représentants de la nation.

est pas tenu à ce premier succès qu'il désirait depuis si longtemps. La loi des finances a été également votée sans opposition.

pas suscité un patriote de plus, et elle n'a cessé de fournir des armes ou des prétextes contre nous à ceux qui n'avaient pas besoin qu'on vint en aide à leur force doublée de ruse.

saco-Lorraine plus contents d'être soumis à l'Allemagne, ni moins prêts à sympathiser avec la Ligue des Patriotes établie derrière la frontière.

pour aller toucher 20 pennes, prix du rôle qu'il joue. Inutile d'ajouter que l'arme du royal chasseur est chargée à blanc

roulade, courir un petit frisson à fleur de peau. Elles causent d'a mour, dans un langage très libre.

plus rien, un soir, timidement, il parla du cheval. Le lendemain, le père apportait le joujou - un joujou bien cher pour l'humble famille.

A TRAVERS LA PRESSE D'EUROPE

LA LIGUE DES PATRIOTES Plusieurs journaux, la Justice entre autres, nous disent que le gouvernement français avait entamé auprès de la chancellerie de Berlin des négociations tendant à adoucir la condition des captifs du récent procès de Leipzig.

UN ARTICLE DU «TIMES». Voici, au sujet du procès de Leipzig, quelques passages d'un article du Times, de Londres.

Mlle Elisabeth de la Garde, fille aînée du marquis de la Garde, vient de prendre le voile au monastère des Fidèles Compagnes de Jésus, rue de la Sainte, Paris.

Le roi Louis II de Bavière avait des fantaisies de poète romantique; son successeur Othon II a des fantaisies d'artiste néronien ou de César de la décadence.

Le cimetière est bien joli, ce matin, du côté des pauvres. Les bouquets d'or y font des bouquets d'un jaune plus éclatant, plus franc que celui des immortelles.

Or, cet enfant était un petit être chétif, maigre, qui, peniblement, chaque matin, se traînait ju-qu'à l'école en battant les murs de son carabin, et s'étouffait de jurer en jour.

Je m'en allais, le cœur serré. Le cimetière était aussi gai que tout à l'heure. Les blés, les coquelicots et les primevères souriaient toujours.

FEUILLETON LITTÉRAIRE

9 Juillet 1887.—No. 37

MISS MILLION

PAR A. DROT ET SAINT-VERAN

LA NOVICE

XXVIII

LE CONSEIL DES CINQ.

—Aussi est-ce en Amérique qu'il faut le combattre, répartit miss Colfax : M. Martineau s'est chargé de découvrir le jeune duc; M. Salavert de nous conduire auprès du prisonnier, le docteur Cavarroz se doit à nos malades, c'est donc à vous, Miss Mazou que je confie la mission d'aller combattre à New-York le baron Walker et mettre, s'il le faut, toute ma fortune dans la balance pour faire tomber le plateau du côté du bon droit.

Vous aimez une adorable jeune fille, à laquelle vous ne connaissez d'autre nom que celui d'Irène. Elle a le droit d'en porter un autre qui n'est point sans lustre. Si vous tenez à l'apprendre, trouvez-vous ce soir à neuf heures, derrière la Madeleine, au coin de la rue Tronchet; un coupé vous y attendra.

Le cocher s'installa sur son siège et mit son cheval au grand trot dans la direction de l'Elysee.

Un mot, passa le premier pour indiquer le chemin au nouveau visiteur.

de ses grands yeux voilés de larmes.

—Vous, c'est vous madame, qui m'avez écrit? reprit bientôt Octave de Vallombreuse en pénétrant ces mois d'un geste d'indignation.

—Je vous jure sur mon honneur... elle se reprit, sur l'amour qui m'a régénéré, que j'ignorais que mon ancien protecteur, le marquis de X., fût un écorce; il m'enrichissait c'est vrai; mais j'ignorais à quelle source impure il puisait ses richesses; longtemps j'ai cru que j'ai portais bonheur; longtemps j'ai accepté le surnom de Mascotte comme une vérité.

(A continuer)

SI VOUS SOUFFREZ D'INDIGESTION, BUVEZ L'EAU ST LEON APRES CHAQUE REPAS, ET A JEUN POUR LA CONSTIPATION. GINGRAS, LANGLOIS ET Cie, QUEBEC.

Notre correspondant à Paris. Pour les annonces, réclames, faits-divers et correspondances, s'adresser à M. A. LORETTE, rue Caumartin, 64, Paris.

CANADA QUEBEC, 9 JUILLET 1887.

LES DOUANES. On dit que le gouvernement fédéral a préparé un projet de loi pour changer les lois concernant les douanes et que s'il n'a pas été présenté à la dernière session, c'est que l'on n'a pas pu le terminer à temps pour le mettre devant la chambre en temps utile.

La preuve, dans la cause d'Ayer, a démontré que le système n'est pas bon, les employés qui sont chargés de le mettre en opération ne sont pas non plus bien scrupuleux.

Un autre témoin de la poursuite a juré positivement le contraire de ce qu'il avait juré dans l'enquête préliminaire. On lui remontra alors la lettre suivante qu'il avait adressée à l'un des employés de la douane: « Pendant que vous étiez ici pour rendre votre témoignage, vous avez pris des papiers contenant la plus grande partie de mon témoignage; je suppose que vous les avez encore, aussi conservés-les, gardez-les jus qu'à ce que je vienne, ou bien envoyez-moi les, car je veux que ma narration s'accorde avec ce que j'ai juré alors ».

Il déclara ensuite que sa part de responsabilité dans la poursuite contre Ayer était déclarée bien fondée et s'élevait à environ \$50,000.

Tout ceci démontre bien que le système qui consiste à faire partager le dénonciateur dans l'amende est une mauvaise manière de récompenser un employé.

Qu'on leur donne un salaire plus élevé si nécessaire, qu'on les remplace s'ils ne sont pas qualifiés pour remplir leur besogne, mais qu'on n'expose pas le commerce à des persécution injustes.

Nous savons, d'ailleurs, que le gouvernement considérera cette question avec soin et qu'il fera tout en son pouvoir pour adopter une loi équitable afin de rendre justice au commerce.

Les timbres-postes. Le maître général des postes, dit la Gazette, de Montréal, a fait une faute en réduisant la commission sur la vente des timbres de 3 pour cent à 1 pour cent.

Il ne s'agit pas en cela d'avoir seulement en vue le revenu du gouvernement. L'intérêt du peuple compte aussi pour quelque chose. Il n'y a pas de doute que si l'on confie la vente des timbres à un employé salarié qui en fera son unique occupation on pourra sauver au trésor une couple de mille piastres, mais le public en souffrirait.

On ferait aussi bien, pour pratiquer l'économie, d'enlever les boîtes aux lettres disséminées dans les rues des villes que de mettre la commission sur les timbres si basse que personne ne voudra en vendre. Nous ne croyons pas que le maître-général des postes entende confier la vente des timbres à des employés spéciaux, car il augmenterait de beaucoup les dépenses et le service ne serait pas plus efficace qu'il ne l'est maintenant.

EN CHINE. Le gouvernement chinois a enfin abandonné la politique suivie jusqu'à ce jour, dans ce pays, et qui était entièrement opposée à la construction des chemins de fer.

Il a décidé d'en construire, mais il ne veut pas confier cette besogne à des syndicats étrangers. Un décret fut publié, en mai dernier, pour permettre la construction d'un chemin de fer se dirigeant à l'intérieur du pays et passant par Tien-Tsin.

Il s'est formé une société pour la construction de ce chemin, mais les capitalistes chinois refusent d'investir leurs capitaux dans cette entreprise.

Le vice-roi de la province a lancé une proclamation dans laquelle il décrit les avantages qu'un chemin de fer pourrait procurer. Cet appel est resté sans réponse et on croit maintenant que le gouvernement chinois a emprunté de banquiers français une somme de \$4,500,000 à cette fin.

Les gouvernements chinois ont toujours refusé d'encourager la construction des voies ferrées. Quelques-uns de leurs hommes d'Etat ont cependant en Europe ont apprécié notre civilisation et en ont fait connaître les avantages en Chine. C'est ce qui a amené cette modification dans la politique chinoise. Les deux promoteurs de cette entreprise sont Li-Hung-Chang et le marquis Tseng, qui, pendant plusieurs années, ont été ambassadeurs dans les cours européennes.

On va aussi construire un chemin de fer pour relier Pékin à la mer. L'ouvrage est déjà commencé.

Nouvelles générales

La commission de la codification des Statuts provinciaux va se réunir, la semaine prochaine, à Tadoussac. Les honorables MM. Taillon, Lynch, Flynn, Blanchet, ainsi que MM. Robidoux, M. P. P., Lareau, M. P. P., A. Quinn, R. E. Fontaine, C. R., Jos. Martin partent, mardi matin, pour Tadoussac, pour ces travaux.

L'honorable M. Mercier est retenu, sur les lieux, et d'autres de ses collègues, paraît-il, le suivront.

On annonce que M. T. LeDroit aurait envoyé sa démission comme membre de la direction de la banque Nationale, mais on nous assure qu'elle n'a pas été acceptée.

Le gouvernement de Québec a réglé l'affaire de la banque Jacques-Cartier. M. DeMartig y a reçu deux chèques l'un de \$100,000 pour le capital, l'autre de \$13,000 pour les intérêts accrus.

Cette affaire, au sujet de laquelle on a fait assez de bruit, se trouve maintenant terminée.

Le magistrat de police de Toronto a refusé de nouveau, hier, d'endosser le bref émis à Montréal pour l'arrestation de Sheppard, du News; M. McLaren a en conséquence assigné le magistrat devant les tribunaux pour qu'il justifie son refus. La cause sera plaidée, lundi.

M. le curé de Québec est de retour de son voyage au Saguenay, ainsi que M. l'abbé Mayrand, vicaire de la basilique et M. l'abbé Rouleau, assistant principal de l'École-Normale qui l'accompagnait.

Ordinations par Mgr l'archevêque de Montréal à Notre-Dame de Grâce, en date du 3 juillet 1887: Ordres-moindres. MM. O. Forest, Montréal; J. R. Boissonneault et J. A. Sauriol, Marquette.

Sous-diaconat.—R. P. P. E. LeCompte, et J. Schmidt, S. J. Diaconat.—M. J. E. Chicoine, H. A. Langevin, Montréal; F. Bonneville, Springfield.

Prêtre.—M. J. A. Ehler, Albany, W. J. Browne, préfet apostolique de Saint-Georges.

La direction du nouvel organe conservateur The Empire, à Toronto sera confiée à M. John Livingstone, dit Herold, de Montréal. M. D. Creighton en aura l'administration. Le capital-actions de la compagnie sera de \$250,000.

Une dépêche de Port-au-Prince annonce que le général Lamour, accusé de tentative d'assassinat sur la personne du président Salomon, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

M. Edge a été admis à la pratique de la profession d'avocat aux derniers examens du barreau.

Courrier de Montréal. Montréal, 8 juillet. A une réunion du bureau du har- vir, cette après midi, Alexandre Robertson, a été nommé secrétaire en remplacement de M. Whitney.

La rumeur circule ici qu'un capitaliste bien connu de cette ville est prêt à donner un prix de \$1,000 pour encourager un tournoi de tir ouvert à tous en Canada.

On dit que les compagnies commerciales importantes ont l'intention d'influencer le gouvernement de Québec pour qu'il ne persiste pas à percevoir la taxe sur les sociétés et compagnies de commerce, tel que la chose lui est permise par le dernier jugement du conseil privé.

Les faillites suivantes ont eu lieu aujourd'hui: Rathner et frère, importateurs, avec un passif de \$25,000; Jacob G. Schynman, bijoutier, passif \$3,000. Ce dernier a été arrêté hier sur capias; McDougall, Logie et Cie, fabricants de peinture, huiles et vernis, passif \$150,000 et un actif nominal. Les principaux créanciers de cette maison sont A. Ferguson et Cie, de Glasgow, Ecosse, au montant de \$75,000. On croit que cette faillite est due à un incendie considérable qui a eu lieu à ce magasin il y a quelque temps.

M. Humbert Sontagne, de la rue Montcalm, numéro 267, a en sa possession un violoncelle qui a été fabriqué à Paris, en 1712, par Nicolas Bertrand. Cet instrument a appartenu à l'artiste Jacquart qui l'aurait laissé à Montréal, lors de sa visite au Canada.

Une réunion spéciale des actionnaires de la compagnie Richelieu et Ontario a été convoquée pour le 16 courant. Le but de l'assemblée est d'autoriser les directeurs à émettre \$500,000 de débetures.

Un forçat du nom de James Harvey, condamné à 4 ans de pénitence, au mois de mars 1886, et détenu à Saint-Vincent de Paul, a réussi à s'évader, hier soir. Harvey avait été accusé et trouvé coupable de vol avec effraction dans la fabrique de cigares de M. Fortier. On ignore comment il a combiné son plan d'évasion, mais il est probable qu'il a pu se cacher dans le champ avant la rentrée des détenus et qu'on ne s'est pas aperçu de son absence tout de suite. C'est en conduisant les détenus à leurs cellules qu'on remarqua qu'il manquait. On fit alors quelques recherches, mais elles furent vaines; l'oiseau s'était envolé.

L'incendie de la Citadelle.

Le colonel Vohl a ouvert, hier, une enquête pour rechercher les causes de l'incendie de la citadelle. M. P. C. Casgrain représente le gouvernement fédéral.

Il s'agit de l'incendie de l'école de cavalerie, qui était de service aux écuries, cette nuit-là, jusqu'à 10 heures, a dit qu'il avait été remplacé par Harrison avant lequel il resta 5 ou 6 minutes et qui lui dit que tout était correct.

Il a dit que quand il s'est éloigné, il n'y avait ni feu ni fumée. Une lampe à pétrole était suspendue en arrière de la quatrième place et le cheval qui était là ne pouvait pas la jeter par terre. Il n'a pu rien révéler sur l'origine du feu.

Les portes restent ouvertes quand il fait chaud. Quand Harrison l'a remplacé, il n'avait que son sabre et sa carabine qu'il devait fourbir pour la parade du lendemain.

Le sergent Wilgery dit qu'après avoir remplacé Snider Harrison, a dit que tout était bien. Harrison et Snider étaient parfaitement sobres.

Le sergent major Baxter en sortant du mess, à 11,30, la nuit du 6 courant, aperçut une forte lueur du côté des écuries de la cavalerie. Il s'y rendit avec quelques autres et vit que toute la façade des écuries était en feu, et il donna l'alarme.

Il y avait à peu près un voyage de paille à l'intérieur de l'étable. On ne place jamais dans les écuries le bûche à l'huile de charbon.

L'enquête a été ajournée à aujourd'hui.

Le soldat Harrison, qui avait été mis en état d'arrestation, a été exoneré de tout blâme et remis en liberté.

Il était fait, hier, une enquête d'enquêtes militaires. Personne n'en connaît le résultat.

DERNIER BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LE PAPE ET L'IRLANDE. Mgr Percio et Mgr Girardi, envoyés par le pape pour s'enquérir de la situation de l'Irlande, sont arrivés à Dublin.

UNE AUDIENCE A ROME. Le Pape a donné une audience, hier, à l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

UN OURAGAN EN HONGRIE. La partie basse de Károlyi, en Hongrie, a été détruite par un ouragan, mercredi soir. L'emplacement de la ville et le district environnant sont couverts en un lac. Plusieurs personnes ont perdu la vie. On croyait que c'était la fin du monde.

M. O'BRIEN AUX COMMUNES. M. O'Brien, qui a été élu pendant son voyage au Canada, a prononcé un discours à l'appui de la proposition de M. Gladstone demandant le renvoi à trois mois du bill des crimes. Il a parlé devant des sièges vides.

INONDATIONS EN CHINE. On dit que des milliers de personnes ont péri par l'inondation de la rivière Chuchow, en Chine. La ville de Chuchow est sous l'eau.

LA MONARCHIE EN FRANCE. Si l'on en croit le Gaulois, le comte de Paris aurait prononcé les paroles suivantes en faisant ses adieux à ses amis de l'île de Jersey: « Vous pouvez être sûrs que nous triompherons avant longtemps. La monarchie réussira sans de violents efforts et par une transition paisible. Notre organisation est parfaite et chacun est prêt ».

LA M. B. LIGATION EN FRANCE. M. Rouvier a informé le comité

du budget de la chambre des députés que la commission supérieure des chemins de fer est opposée à l'emprunt proposé de mobilisation de l'armée, prétendant que le service de transport des troupes est trop déficieux. La mobilisation sera probablement romie.

Le parti de l'extrême gauche a décidé d'attaquer à la politique entière du gouvernement. M. Rouvier a accepté le défi de la gauche et le débat commencera, lundi prochain.

LE NOUVEAU ROI DE BULGARIE.

La Gazette de Cobourg dit: « Un prince allemand comme le prince Saxe, vu la conduite du parti de l'indépendance bulgare, ne peut accepter la couronne sans la permission de la maison à laquelle il appartient, ni sans le consentement de l'empereur Guillaume. Tant que ce consentement ne sera pas donné rien ne sera réglé ».

L'Autriche se montre indifférente à propos de l'élection du prince Ferdinand. Le comte Kalnoky, à son retour de la Moravie, rencontrera le prince à Bucharest. La presse est unanime à féliciter la Bulgarie de son choix.

On annonce semi-officiellement que le choix de la Sobranie ne changera pas l'attitude de la Russie à l'égard de la Bulgarie. La presse et le gouvernement russes regardent le choix du prince comme illégal tant qu'il n'aura pas la sanction des puissances.

Le cabinet bulgare s'est démis par suite de divergences d'opinions entre les régents et les ministres. On croit que le président de la Sobranie deviendra premier ministre.

LE PARLEMENT IMPÉRIAL.

Le débat a continué, hier, sur le bill des crimes, dans la chambre des communes. M. Gladstone a dit que la politique de l'Angleterre était condamnée par le monde civilisé. Les unionistes ont pour eux la classe instruite en Angleterre.

Le projet de loi a été voté en troisième lecture par 349 voix contre 262.

LA LÈPRE EN RUSSIE.

Le correspondant du Soleil, à Saint-Petersbourg, annonce que la lèpre a fait son apparition en Russie.

Les progrès effrayants de cette hideuse et incurable maladie jettent partout la terreur.

Les pauvres lépreux, devenus un objet d'horreur pour tout le monde, sont pourchassés par les paysans affolés qui les menacent de mort. Ils en sont réduits à aller chercher un refuge dans les forêts esthoniennes, ou les vivententasses, dans une misère complète.

LE DÉSASTRE DE LA SUISSE.

La désastre de Zoug, dit une débêche de Berne, rappelle sous plusieurs rapports le phénomène des tremblements de terre dans l'Amérique du Sud. Pendant plusieurs jours, on avait observé des crevasse qui s'étaient formées dans un qui nouvellement construit à Zoug, au prix de \$40,000. A 2,30 heures, mardi après-midi, le lac en face des travaux en pierre, commença à bouillonner. Le quai craqua et 80 pieds de sa structure tombèrent dans le lac. Une douzaine de personnes, qui sortaient à la course d'un café voisin, furent précipitées dans le lac et périrent.

Après un court intervalle, un autre éboulement précipita dans le lac plusieurs maisons. Le débarcadere et le quai furent projetés en l'air et s'élevèrent à une hauteur de cent verges en l'air. A 4 heures deux bateaux qui avaient à leur secours des victimes furent engloutis et un seul des hommes qui les montaient revint à la surface.

A 7 heures les éboulements recommencèrent et plusieurs voitures qui transportaient des meubles tombèrent dans le lac; 15 maisons et 10 cabanes disparurent en quelques minutes, y compris l'hôtel de Zurich, dont le toit est encore visible au-dessus de la surface du lac. Un café dans lequel se trouvaient 10 clients disparut ensuite et 150 mètres d'une rue voisine s'effondrèrent tranquillement, les gens sautant des fenêtres de leurs maisons pour échapper à une noyade.

70 personnes ont disparu et 600 sont sans abri. Le chiffre des dommages est porté à \$250,000. Il y a à Zoug affluence de curieux venus pour contempler la scène de désastre. Un désastre semblable a eu lieu à Zoug en 1433, et 160 personnes périrent.

La moitié des nouveaux quais à Zoug est tombée dans le lac. Quarante maisons, une suberge remplie de voyageurs et l'hôtel Zurich, construction à quatre étages remplie aussi de touristes, ont disparu. Les locataires ont été engloutis pendant qu'ils dormaient et le nombre des victimes, parmi lesquelles M. Collin, président du canton, est d'au moins cent. On recherche actuellement les cadavres des victimes.

Les funérailles de Mgr Raymond.

Mercrès matin, un premier service fut chanté par M. le grand-vicaire Gravel dans la chapelle du monastère.

Vers les dix heures, la levée du corps fut faite par Mgr Hamel, de l'Université Laval, Québec, et le cortège funèbre, ayant à sa tête un grand nombre de membres du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe et de partout ailleurs, se mit en marche pour se rendre à la cathédrale.

Incident digne de remarque et ajoutant beaucoup au caractère de solennité douloureuse du départ: Sa Grandeur Mgr J. Laroque avait tenu à suivre du regard, jusque par delà les murs de l'asile où il vit, les restes de celui dont l'amitié lui était si chère.

Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables juges Sibotte et Papineau, l'honorable Pie B. de

La Bruère, MM. Léandre-Chaput, R. B. Dufort et H. R. Blanchard. Le deuil était conduit par M. Béni Raymond, ex-M. P., frère du député, et par MM. Alphonse, Noël et Augustin Raymond, ses neveux.

Parmi les autres membres de la famille et les laïques présents, nous avons remarqué: MM. Narciso-Cartier, L. J. Cartier, Paul Cartier, M. D. Jacques Cartier, Dr Franchère, Dr J. B. Desrosiers, J. E. Lusignan, J. Lacotte, J. Desrosiers, L. A. Cannon, greffier de la cité de Québec; l'honorable juge Bourgeois, l'honorable sénateur Armand, M. Casimir Dessaulles, maire de Saint-Hyacinthe; l'honorable orion, conseiller législatif; MM. La Tellier, ex-M. P., L. S. Adam, sénateur, A. O. T. Beau chemin, J. de L. Taché, M. St Jacques, J. O. Dion, A. Bovin, E. Turcot, M. D. G. Turcot, M. D. M. J. Palardy, M. D. J. H. Beauregard, etc., etc.

Le service, à la cathédrale, fut célébré par Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, avec M. le grand-vicaire Gravel comme prêtre-assistant, MM. les chanoines Ouellet et Prince comme diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Cormier et Duhamel, comme diacre et sous-diacre d'office.

Un chœur puissant rendit la messe de Requiem en plein chant, accompagné sur l'orgue par M. le professeur A. Béique.

L'église était toute drapée de noir et une foule immense assistait aux obsèques qui ont été très-solennelles.

A l'issue du service le cortège se dirigea vers le collège; précédé des élèves, bannière en tête.

M. le supérieur Ouellet présida l'absoute, qui fut chantée dans la chapelle. Le corps fut ensuite déposé dans les caveaux du collège où reposent le fondateur et plusieurs des anciens professeurs de cette maison.

(Ci suit la liste des présents).

Cette liste constitue l'un des plus éloquentes éloges qui puisse être fait du regretté défunt.

On était accouru de partout autour de sa tombe et les maisons d'éducation, les institutions de charité, avaient particulièrement tenu à être représentées à ses funérailles. C'est ce qui ressort des noms cités plus haut.

SOYONS BIENS ET ALLONS AU BUT.

La dyspepsie est une maladie affreuse. Le foie malade est une misère. L'indigestion est un cruel ennemi pour un bon caractère.

L'appareil digestif humain est l'une des choses les plus compliquées et les plus étonnantes dans l'existence. Il est facile de mettre tout en ordre.

La nourriture grasse, coriace, mal cuite, la lassitude mentale, l'irregulairité dans les habitudes et maintes autres choses qui ne devraient pas être ont fait du peuple américain une nation de dyspeptiques.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas de bonheur sans la santé. Mais c'est l'Augustin Flower de Green qui procure la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez en une bouteille à votre droguiste. Soixante et quinze cents.

FAITS DIVERS

BAZAR DE N.-D. DE LA GARDE.—Un magnifique drapeau sera donné à celui des chœurs qui sera reconnu comme le plus populaire, dans un concours entre le chœur de l'église Saint-Roch, l'Union Musicale et le chœur de l'orgue de la Congrégation de Saint-Roch. Ce concours se fait à la table Saint-François d'Assise, tenue par Mesdames Marceau, Savard et Labrecque.

A la table tenue par Madame Pierre Giguère, s'ouvrira ce soir un concours entre MM. Gaspard Rochette et Félix Gourdeau, coreyeurs, de Saint-Roch. Un riche cadeau sera offert à celui qui remportera le suffrage populaire.

FRAISES.—Les horticulteurs nous sauront gré de communiquer au public le succès obtenu par le révérend M. Gagnon, curé de Sainte-Famille, I. O., dans la culture des fraises. Rien de plus beau que son jardin en général; mais les fraises méritent une mention spéciale. Nous en avons vu qui mesuraient six pouces de circonférence. Nous félicitons de tout cœur M. Gagnon sur son succès et cela, avec d'autant plus de plaisir qu'il jouit d'une juste réputation comme horticulteur.

LES BLUETS.—Le Journal des Trois-Rivières dit: « Les bluets ont fait leur apparition sur notre marche. Ce fruit d'ordinaire si abondant, paraît manquer presque complètement, cette année, par suites des foux de forêts qui ont servi de leur printemps ».

L'exportation de ce fruit qui se faisait sur une assez grande échelle et qui rapportait des sommes considérables, sera presque nulle cette année. Il en est de même pour tous les autres fruits en général ».

A NETTOYER.—Le haut de la côte de la Montagne à partir du pied de l'escalier du bureau de poste à aller à l'archevêché, côté des maisons, est très mal entretenu. Il s'exale de là une mauvaise odeur insupportable. Avis à ceux qui sont chargés de veiller à la propreté de la ville.

A LEVÉ.—La Côte-Neuve qui conduit du quartier Notre-Dame au quartier Saint-Laurent, a été condamnée par ordre de la corporation. On a placé des clôtures à chaque extrémité afin de rendre le passage impossible.

Les pilules d'Ayer garantissent la guérison complète et radicale des troubles de l'estomac, la constipation, l'infection de l'haleine.

de Finlay Asylum, s'est noyé au fond, en se baignant.

—Nous recevons de tous côtés, dit le Journal des Trois-Rivières, les plus tristes nouvelles de l'apparence des moissons; partout les champs sont brûlés par le soleil et les grains souffrent. La récolte de foin sera à peu près nulle dans tout le district.

LE CAISSIER PARENT.—Parent, le caissier défalcataire de la banque d'Hochebourg, est arrivé à Chicago, jeudi, et a été emprisonné.

PAIN-KILLER

Pour le Mal de Dents.—Allez acheter une bouteille de Pain-Killer, et vous serez soulagé dans un clin d'œil.

APRENTISSAGE.—Mardi dernier commençait la série des examens à l'étude et à la pratique de la profession d'arpenteur. Huit aspirants à l'étude se sont présentés devant le bureau d'examineurs, qui se compose de MM. Paineaud, président, Bignell, Moroney, Gauvin, Dumais, Talbot, Beaudry, Sullivan et Borlinguet.

Six candidats se présentent à l'admission à la pratique. Ces examens se termineront probablement mardi prochain. Le bureau de direction s'occupe activement d'amender les divers règlements qui contrôlent les membres de la profession.

ROYAL EXTRACTS

Vous avez un véritable extrait de citron, essayez le Royal.

MEURTRE A MONTRÉAL.—L'enquête continue à Montréal sur le meurtre commis au Cimetière Saint-Louis, et dont un nommé Perreault a été victime. Les témoignages sont très forts contre le prisonnier Duprez, accusé de ce meurtre.

SUICIDE A MONTRÉAL.—Joué dernier on vint en toute hâte prévenir M. Baptiste Boucher, forgeron, dont la boutique est sur la rue Craig, près du Champ-de-Mars, Montréal, que sa femme qui demeurait au Mile-End, rue Robin No 77, était mourante.

En arrivant chez lui il y trouva le médecin et le prêtre. La malheureuse qui était sujette à des accès de démence s'était coupée la gorge. On la trouva étendue sur le plancher, et allaitant encore son enfant pendant que le sang s'écoulait à flots pressés de ses blessures. Elle est morte, hier.

LOTUS

Un délicieux échantillon de Parfumerie—Lotus of the Nile.

AU CIMETIERE SAINT CHARLES.—Il y a eu 58 inhumations, au cimetière Saint-Charles, pendant le mois de juin dernier.

LA CHALEUR AUX TROIS-RIVIERES.—Le Journal des Trois-Rivières dit, que lundi et mardi, le thermomètre a marqué 93 degrés à l'ombro.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hail fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

POUR LE PENITENCIER.—Le nommé Joseph Patry, qui a été condamné à deux ans de pénitence, pour avoir volé une pièce de tweed au magasin de nouveautés de M. Villeneuve, 1, rue Saint-Joseph, et le jeune garçon qui a été condamné, l'autre jour, pour larcin à deux ans et demi d'école de réforme, sont partis, hier après-midi, par le Pacifique canadien, pour leur nouvelle résidence, sous la garde de la police.

MARIAGE CHINOIS-AMÉRICAIN.—New-York 7: On ne parle guère actuellement dans la bonne société de New Haven (Connecticut), que d'un mariage de miss Elizabeth Maud Jerome, une des plus riches héritières de la ville, avec un jeune chinois, Yan Phoo Lee, qui vient d'être choyé de brillantes études à l'université d'Yale.

CHOLÉRA.—D'après les journaux de Santiago de Cuba, il y a eu, pendant le mois de mai, 388 cas de choléra. Du 1er au 9 juin on en compte 170.

L'OR.—New-York 8: Le steamer Trine a apporté \$450,000 en or d'Europe, aujourd'hui, soit \$500,000 importées durant la semaine.

FAILLITES EN ANGLETERRE.—Une dépêche de Londres annonce que 12 grandes maisons de commerce ont fait banqueroute. Ces faillites ont causé une vraie panique.

EMPLOYEZ TOUJOURS la meilleure Poudre de Condition pour votre bâtiment.—Demandez la Maud S.

Pendant l'orage d'avant-hier soir, la foule tomba sur le magasin de M. John McDougall, à Thurso, Que., et un poêle a été mis en pièces. Il n'y a pas eu d'autres dommages.

—Le Monde d'hier. EXPÉRIENCE FACHEUSE.—Charles T. Crano, étant allé porter, l'autre soir, une ordonnance dans une pharmacie de Montréal, a été autorisé, dit-on, en attendant qu'elle fût préparée, à s'amuser avec les produits chimiques. Il a essayé de combiner du chlorate de potasse avec du soufre et de l'huile, mais le produit qu'il a ainsi obtenu lui a fait explosion dans les mains et l'a si gravement blessé que son mort n'est plus qu'une question d'heures.

—Le Dr Nolin, médecin en chef de l'hôpital du chemin de fer West, à Montréal, a été blessé mortellement, jeudi matin, par un nommé John Christensen, à Peru, Ind. Une foule furieuse s'est emparée du meurtrier et l'a pendu.

—Richard Cronan, un individu qui l'on dit être de Boston, éprouvant sans doute le besoin de faire parler de lui, a voulu traverser le Niagara à la nage; mais il a été entraîné par le courant et a disparu.

dans les rapides. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

COMPOSÉ CATHARTIQUE DE CAMPBELL. Le nouveau substitut des Pilules. Le Composé Cathartique de Campbell. Facile à ingérer, beaucoup plus efficace.

AVIS AUX MÈRES.—Le sir pommant de Mme Winslow devrait être toujours en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq centimes la bouteille. 6 mai 1887.—12m.

BAUME D'ALLEN

Dans la Toux et les rhumes invétérés le Baume d'Allen guérit la toux et tous les autres remèdes échouent.

Nouvelles maritimes

Le steamer Henri IV prend un chargement de bois aux Trois-Rivières.

L'arrivée à Montréal de la barque Deronau dont nous avons parlé, hier, y a été une vive sensation.

La barque a été gardée toute la nuit par le sergent Moran et les constables Quinn et Mathieu, de la police sanitaire, avec la police de la ville; mais on n'a découvert aucune épidémie à bord.

PLUS DE PILULES!!

Les mamans l'aiment! Les enfants l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUÉRIT Les affections de la gorge. Les toux chroniques. La Fièvre, le Typhoïde. La perte d'appétit. La Migraine. La Constipation. PRIX, 25c. LA B

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

La Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire... Pectoral-Cerise d'Ayer.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladie aussi répandue dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons...

GÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC! PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES

Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.



COMPAGNIE D'ASSURANCE NORTH BRITISH AND MERCANTILE

£3,000,000 Sterling FOND DE RESERVE CONSIDÉRABLE

Assurance aux taux courants les plus bas!

Les EGLISES, les INSTITUTIONS DE CHARITÉ, les MAISONS D'ÉCOLES...

JOHN LAIRD, Agent, 113, rue Saint-Pierre.

JEU DE PAUME! (Lawn-Tennis)

Par le steamer Parisian: Une caisse d'articles de Ayer en usage pour le jeu de Paume.

SEIFERT BAZAR EUROPÉEN, 34, rue La Fabrique-34.

SURPRISE! SURPRISE!!

GRATUITEMENT VOTRE PORTRAIT PEINT A L'HUILE

LES SOIRÉES LITTÉRAIRES Publication hebdomadaire illustrée

BAZAR DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

POUR LA CAMPAGNE ET LES PLACES D'EAU!

LITS EN FER! SOMMIERS A RESSORTS! MATÉLAS!

GRIP! 1887 Journal comique du Canada

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

CORSAGES EN LAINE FINE JERSEYS!

ROBES EN MOUSSELINE BLANCHE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

COMPAGNIE D'HUILE DE MONTREAL

EST LE LIEU pour acheter les meilleures Huiles pour les Machines.

TERRE A VENDRE A L'OTRIÈRE

UNE TERRE ayant trois arpents de front sur 46 de profondeur.

MAISON DE PENSION PRIVÉE FRECHET

DEPOT D'EAU DE SAINT-LEON (Porte voisine de l'entrée)

LA LÈGÈRE ET SILENCIEUSE

MACHINE À COUDRE "DOMESTIC"

BAZAR

DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

LE STEAMER OTTER

Effectuera ses départs comme suit, cette saison

POUR LA CAMPAGNE

PLACES D'EAU! LITS EN FER!

GRIP! 1887

Journal comique du Canada

CORSAGES EN LAINE FINE JERSEYS!

ROBES EN MOUSSELINE BLANCHE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNONCE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

L'EAU MINÉRALE ST-LEON

Voyez l'avantage qu'il y a d'en faire usage!

La vérité est plus étrange que la fiction.

Le Dr Baldwin, de Toronto, donne un certificat de grande valeur concernant l'EAU SAINT-LEON.

MM. GINGRAS, LANGLOIS & Co, AGENT DE LA PAUSANCE

15 juin 1887, 175

INJECTION BROU

Expérimentée, infatigable, préconisée. La seule guérissante, sans aucun adjonctif.

Eau, Poudres et Pâtes Dentifrices du Docteur PIERRE



G. R. RENFREW ET Co

55 et 57 RUE BUADE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

NOUVEAU LOCAL

LES HARMONIUMS 'DOHERTY'

RECONNUS POUR LES MEILLEURS

BERNARD et ALLAIRE

PIULES DEHAUT

VIN Pepsine Boudault

NERVOUS DESILATED MEN.

A. MULHOLLAND FONDEUR EN CUIVRE

Appareils à vapeur, etc

AUX AGENTS

LA COMPAGNIE CANADIENNE MANUFACTURIÈRE D'ARTICLES EN CUIVRE

15 mai 1887, 133-6m

La Salsepareille d'Ayer

purifie, vivifie, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins.

TOUX, RHUMES, Croup et Consumption

GUÉRIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen.

ANNONCES NOUVELLES AUX DAMES!

MANTEAUX IMPERMEABLES! Les formes les plus nouvelles!

FIN D LA SAISON Grande réduction

MARCHANDISES CI-DESSOUS

CHAPEAUX EN PAILLE de toutes sortes

CHAPEAUX noirs et fermés garnis

PORT DE QUEBEC ARRIVAGES

EXPÉDIERS

BEHAN BROTHERS Grande vente D'ETOFFES A ROBES

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

BEHAN BROTHERS

EDITION D'HIER

TRAITE

Le dernier numero de la Gazette du Canada contient le texte du traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté la Reine et le roi des Grecs.

Les parties contractantes, en signant ce traité, avaient pour objet d'étendre et de faciliter les relations de commerce entre leurs territoires.

Ce traité peut indirectement étendre et faciliter les relations de commerce et de navigation, et il n'est pas sans intérêt de faire connaître le contenu.

Il y aura à l'avenir réciprocité de commerce libre et de navigation entre le royaume-Uni et la Grèce. Les sujets des deux pays pourront venir librement et sûrement avec leurs navires et cargaisons, dans tous les endroits dans lesquels les nationaux ont la permission d'entrer, et jouiront généralement des mêmes droits, privilèges, libertés, faveurs, immunités et exemptions en matière de commerce et de navigation, et ils seront soumis aux lois et règlements en vigueur.

Dans tout ce qui concerne le cabotage, le mouillage, le chargement et déchargement des navires dans les ports des possessions des deux pays, les mêmes privilèges seront concédés aux navires de l'autre pays que ceux qui ont été concédés aux nationaux; l'intention des deux parties contractantes, sous ces rapports, est de traiter les navires respectifs sur un pied de parfaite égalité.

Tous les privilèges que l'un des deux pays pourrait accorder aux sujets de l'autre Etat, dans les matières relatives au commerce, s'étendront immédiatement et sans restriction aux sujets de l'autre partie contractante; car il est convenu que le commerce de chaque pays sera mis, sous tous rapports, par l'autre sur le même pied que la nation la plus favorisée.

Les citoyens de chacun des deux pays pourront, en se conformant aux lois du pays, entrer, voyager, résider, louer, ou posséder des maisons, fabriques, dars toutes les possessions de l'autre pays. Ils pourront aussi, y faire leur commerce de gros et de détail, comme les nationaux. Et ils ne paieront, pour leurs personnes ou leurs propriétés, aucune taxe générale ou locale, impôts ou obligations quelconques plus élevés que ceux imposés aux nationaux.

Les sujets d'un pays qui iront résider dans l'autre seront exempts du service militaire compulsif existant dans l'armée, la marine, la garde nationale ou la milice. Ils seront aussi exempts de toutes charges municipales autres que celles imposées par la loi relative aux jurés, et aussi d'emprunts forcés, d'exactions ou réquisitions militaires.

Chaque sujet de l'un des deux pays aura dans l'autre la plénitude de ses droits civils.

Ce traité ne s'applique pas aux possessions britanniques suivantes: Les Indes, la puissance du Canada, Terre-Neuve, le Cap Natal, la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, la Tasmanie, l'Australie Méridionale, l'Australie Occidentale, la Nouvelle-Zélande.

Seulement si quelque-une de ces colonies désirait tomber sous l'opération du traité, elle le pourrait en donnant un avis à cet effet au gouvernement de la Grèce, dans le cours d'un an, à compter de l'échange des ratifications.

Ce traité est conclu pour dix ans, mais chacune des parties contractantes pourra le faire terminer en donnant préalablement douze mois d'avis.

Il est entendu que le traité de commerce conclu en 1837, entre les deux pays, est abrogé.

L'Exposition.

Le comité général des citoyens s'est réuni, hier, pour faire la nomination des sous-comités.

L'honorable M. Ouimet fut nommé président et M. St-Laurent, secrétaire.

M. Pacaud suggéra de nommer un comité spécial chargé de former les sous-comités, afin de simplifier le besogne.

La suggestion fut adoptée et le comité spécial fut composé comme suit:

L'honorable M. Langelier, MM. F. Carbray, A. Lavigne, Dr Rinfret, M. P. E. Vincent, Jos. Vézina, Gauthier, J. E. Badard, J. U. Grogory, C. T. Côté, M. Michel Dory, L. J. Demers, Desbarats, C. Johnston, Martineau, J. Amyot, Darveau et Nazaire Lévesque.

M. Carbray dit qu'il serait mieux de faire siéger le comité spécial, mardi prochain, avant la réunion du comité général, afin d'éviter des déplacements inutiles. L'avis de M. Carbray fut accepté.

M. Lessage, du comité permanent, porta ensuite la parole pour expliquer quelles sont les attributions du comité des citoyens. C'est, dit-il, de voir à tout ce qui peut rendre l'exposition attrayante, à l'organisation des jeux et des autres amusements, à ce que les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur fassent des réductions dans les prix de passage et de transport, afin que ces réductions soient indiquées sur les listes de prix.

M. Lessage ajoute que si l'exposition est moins considérable que celles qui ont eu lieu les années passées, elle sera par contre beaucoup plus nouvelle et plus attrayante, car beaucoup d'améliorations ont été faites.

Un nouveau sera l'introduction de notre bétail canadien qui semble en avoir toujours été banni avec opiniâtreté.

Nos vaches canadiennes sont, peut-être, les meilleures du monde entier. On verra aussi, à l'exposition, le cheval canadien qui est malheureusement presque complètement disparu du pays. Il en reste cependant assez pour reconstruire cette excellente race chevaline. On y verra, en outre, les produits d'une industrie qui, depuis quelques années, prend un développement considérable dans le pays, l'industrie du tabac.

Il faut que tous les produits canadiens soient exhibés. L'assemblée se dispersa après quelques remarques de M. Gregory sur le sport nautique, sur l'opportunité d'exposer nos vaisseaux de pêche, nos yachts, et de faire une course de yachts ouverte à tous.

Le Moniteur Acadien, nous apprend qu'avec son numéro de mardi, il commença la 21^e année de son existence. Après avoir cité quelques extraits du numéro-prospectus qu'il publiait, le 4 juillet 1867, le Moniteur ajoutait:

«L'Acadie a fait du chemin dans ces vingt années. L'éducation, à peine connue alors au sein de nos populations, a marché à pas de géant sous la bienfaisante impulsion des nombreux missionnaires qui ont surgi sur tous les points de l'Acadie, grâce aux généreux sacrifices que l'épiscopat et le clergé se sont imposés. Le collège Saint-Joseph de Moncton a doté notre peuple d'une jeunesse intelligente, éclairée, instruite, patriotique, tandis que nos convents, qui se sont multipliés avec une rapidité étonnante, ont donné à nos jeunes filles le rang qui leur appartient dans la société. Celui qui n'aurait pas vu l'Acadie depuis vingt ans serait étonné, aujourd'hui, en présence des signes de progrès, de relever qu'il rencontrerait à chaque pas. Si nous sommes fidèles à notre passé, dans vingt ans, notre situation sera encore plus favorable.»

Le Moniteur, à l'avenir comme par le passé, travaillera à l'avancement de notre race et consacrera ses plus grands efforts au progrès moral, intellectuel et matériel de nos populations.

Chronique religieuse

Le bazar au profit de la nouvelle paroisse de Notre Dame de la Garde est ouvert depuis lundi, à la salle Jacques-Cartier, et tous les jours il est visité par tous ceux qui s'intéressent à cette jeune paroisse que dirige M. le curé Lessard avec tant de zèle et d'abnégation.

On nombre des nombreux patrons de ce bazar on cite M. Gaspard Rochette, protecteur de la table de Notre-Dame de la Garde, qui vient de donner un magnifique tableau à l'huile représentant le Sacre-Cœur de Jésus.

BAZAR A NOTRE-DAME DE BEAUFORT. Mardi, le 12, à quatre heures de l'après-midi, Mgr Legaré ouvrit le bazar du couvent de Notre Dame de Beaufort.

Parmi les objets de valeur dont se compose ce bazar, il y a un orgue-harmonium de la valeur de \$300, un buffet de \$50, et une peinture originale d'un artiste canadien.

Les pèlerinages à Sainte-Anne de Beauré continuent sans discontinuer.

Dans le commencement de la semaine, il est venu environ 1000 pèlerins de Memramcook et autres paroisses du nouveau-Brunswick, et environ 1200 d'Arthabaska.

La congrégation des Enfants de Marie de Saint-Sauveur, sous la direction du Père Dronet, fera son pèlerinage annuel, dimanche.

Le Frère Zotique, de la commu-

nauté des Frères, de cette ville, a appris, hier, la mort de son frère F. X. Gendron, en religion Frère Cyprien. Le défunt était de Saint-Thomas, Montmagny. Après avoir dirigé une institution de son ordre à Loudres, il fut envoyé en Chine, à Hong-Kong, où il a passé 6 années. Il a contracté une de ces terribles maladies particulières aux climats de la zone torride, et il est mort dans la maison des missionnaires, au Japon, où il était allé pour rétablir sa santé.

Sa Grandeur Mgr Cameron, a fait trois ordinations, au monastère de la Trappe, à Tracadie, N. E., la semaine dernière. Les trois nouveaux prêtres sont les RR. MM. Alex. Beaton, de Mabou, C. B. Colin F. McKinnon, de Bailey's Brook, Pictou, et un des moines du monastère.

L'incendie de la Citadelle.

Cet incendie a été, hier, l'unique sujet des conversations, dans Québec, et nous croyons qu'on en parlerait encore longtemps, car la scène de cette longue nuit s'effaçait difficilement du souvenir de nos populations. Chacun fait ses commentaires sur les causes de l'incendie et sur ce qui eut pu en être le résultat. Quant aux premières, une enquête va nous renseigner, nous espérons. Il n'y a qu'une voix pour louer le zèle déployé par les pompiers et les hommes de la garnison dont la vie était si exposée.

Il a circulé, hier, plusieurs versions sur la quantité de poudre qu'il y a à la citadelle. L'Évênement dit qu'il y a 250,000 livres de poudre; l'Électeur prétend qu'il y en a tout au plus 40,000 livres. Ce dernier chiffre nous semble déjà respectable.

Le Morning Chronicle dit qu'il y avait dans le magasin le plus près du théâtre de feu 250 barils. On dit que la perte est considérable pour le département de la milice. Quelques-uns des canons qui ont été perdus, valaient 2,000 livres. Les officiers ont aussi perdu beaucoup de voitures d'hiver, remises dans les bâtiments incendiés. Un nommé Harrison, a été mis en état d'arrestation pour négligence dans son devoir. L'enquête que le major Short a reçu ordre de faire, nous dira ce que nous devons croire à ce sujet.

La panique a été générale, un très grand nombre de personnes ont quitté précipitamment leurs maisons et ont traversé de l'autre côté du fleuve ou de la rivière Saint-Charles. Il n'y a encore rien de décidé au sujet de la reconstruction des bâtiments incendiés. Il est probable que le principal sera reconstruit sur l'ancienne, mais en matériaux incombustibles.

Courrier de Montréal.

7 juillet. J. A. Landry, bijoutier, de cette ville, est en faillite avec \$2,500 de passif.

Un capias a été émané, aujourd'hui, contre J. G. Scheynman, bijoutier, de cette ville.

Les marchands de charbon se coalisent pour tenir le prix de ce combustible élevé. Même en retranchant les droits payés, le charbon est à un prix plus élevé qu'à pareille époque, l'année dernière.

Le revenu du chemin de fer du Grand Tronc, pour la semaine dernière, a été de \$390,106, contre \$351,089, en 1886, soit une augmentation de \$38,017 en faveur de 1887.

L'honorable J. A. Chapleau s'est dit à un reporter aujourd'hui, à propos de la nouvelle qu'il aurait une plantation d'orangers à Los Angeles: «Je ne suis pas un cultivateur d'orangers. J'en ai une autre terre ou ferme en Californie, au Nouveau-Mexique et en Floride.»

Le Star de ce soir publie ce qui suit: «On croit que des évêques suffragants ont été nommés aux archevêques de Montréal et Outaouais. Les suffragants sont les évêques de Shorbrooke et de Saint-Hyacinthe. On dit que ces nominations ont été faites en attendant plusieurs nominations ecclésiastiques qui doivent avoir lieu dans la province et au nombre desquelles Joliette sera érigée en diocèse.»

L'état de M. A. Thibaudan s'est un peu amélioré.

Une dépêche de Québec, ce matin, annonce que la barque Aronaut, venant de Bahia, Brésil, est en route pour Montréal, avec quelques cas de variole à bord. On dit que ce bâtiment n'a pas été arrêté à la quarantaine, bien qu'il ait été signalé au bord. Le Star proteste.

Un beau monument en granit poli va être érigé sur les tombes de feu M. Bernard Devlin et sa femme.

DERNIER

BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LE PAPE ET LA FRANCE.

Le Figaro raconte une conversation qui a eu lieu récemment entre le pape et un homme d'Etat français qui est allé le visiter à Rome. Sa Sainteté a exprimé son attachement pour la France. Elle a déclaré que l'équilibre de l'Europe resterait indécis tant que la France n'aurait pas repris la position qui lui convient parmi les nations. Elle sait que la France regrette la perte de l'Alsace Lorraine, et elle désire pouvoir, par une intervention pacifique, aider la France dans son désir de reprendre son territoire perdu.

Les marchands épiciers de gros, de cette ville, ont formé une association pour s'occuper des questions commerciales. R. Turner, écuyer, en est le président, et T. LeDroit, écuyer, vice-président.

Nos places de bains, dans le bas du fleuve, sont, en ce moment, très fréquentées par les touristes. Il y a à la Malbaie, Cacoua, à Tadoussac et grand nombre de familles de Québec, de Montréal et des Etats-Unis.

L'île d'Orléans est l'endroit recherché par les personnes qui tiennent à la fois à la ville et à la villégiature, et le nombre en est grand.

Aux Communes, hier, on a proposé la troisième lecture de l'acte des Crimes. M. Gladstone s'est levé

au milieu des applaudissements et a proposé un amendement qui a été lu et adopté. Il a dit que le projet actuel n'a pas sa raison d'être comme les bills coercitifs antérieurs, qui étaient basés sur l'existence de crimes exceptionnels.

Il a prétendu que l'augmentation des crimes, en 1886, sur ceux de 1885, va la misère agricole en Irlande, était excessivement considérable, si on la compare à celle sous le gouvernement conservateur, en 1885.

Une comparaison des statistiques du passé et de celles actuelles ne donne pas la plus légère ombre de justification pour le bill actuel. Un autre fait remarquable c'est que les parlements antérieurs ont été presque unanimes à voter les mesures coercitives, tandis que le projet de loi actuel rencontre l'opposition d'une forte minorité aux Communes et de la majorité du pays, majorité qui ne diminue pas (applaudissements).

Si le parlement avait quelque respect pour les traditions de liberté et les usages du parti, le bill devrait être abandonné. Quelle raison peut-on invoquer pour justifier cet empiètement sur les libertés du peuple.

Le procureur général a admis et il est trop tard maintenant pour le nier, que ce bill avait en vue la suppression des actes exclusifs. Ces actes sont plus pardonnables aux faibles qu'aux riches et aux paisibles que les nouveaux crimes sont créés la mesure qui y pourvoit devrait être mise à exécution impartialement. (Applaudissements.)

M. Gladstone a dit en terminant, qu'après 70 ans d'oppression, le peuple irlandais était dans la misère. Dans tout l'empire britannique, il n'y a pas une verge carrée de terrain qui ne soit occupée par la force. La seule exception c'est pour l'Irlande. Ce dernier pays est détenu par des maîtres, mais le gouvernement ne veut pas reconnaître que maître signifie responsabilité, (écoutez, écoutez).

Le débat a été ajourné.

REBELLION EN CHINE. Les dépêches de la Chine annoncent qu'une rébellion a eu lieu récemment à Chang Chow, près de Shanghai. Le soulèvement a été supprimé par les autorités et 90 des conspirateurs ont été exécutés. On a découvert plusieurs sociétés secrètes dans la province de Kiang. Un officier et 11 soldats, impliqués dans la rébellion, ont été décapités.

LA FAMINE EN ISLANDE. On signale une terrible famine à Skagafjord, en Islande. Un grand nombre de personnes sont mortes de faim et des milliers de bestiaux ont péri.

EN PALESTINE. Le Germania, de Berlin, dit que la société de Palestine achète des pièces de terre en Palestine, dans le but de fonder des stations catholiques.

LE ROI DE BULGARIE. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg Gotha a été élu, hier, prince de Bulgarie par la Sobranie. Cette nouvelle a été accueillie avec enthousiasme.

LA MOBILISATION DE L'ARMÉE. Le cabinet français a décidé d'annoncer à la commission du budget qu'il va faire l'expérience de la mobilisation de l'armée. Il a été aussi décidé de destituer tous les maires qui ont pris part à la manifestation en l'honneur du comte de Paris, pendant sa visite à l'île Jersey.

NOMINATIONS D'EVÊQUES. Une dépêche de Rome annonce la nomination des évêques suivants: Reverend Jos. O'Reilly, de Weichita; reverend Richard Scannell, de Concordia; reverend Thos Bonacum, de Lincoln, et reverend Maurice Bourke, de Cheyenne.

NOUVELLES DIVERSES

Sir Hector Langevin et sir Adolphe Caron sont repartis, hier, pour Outaouais.

La contestation d'élection de l'honorable John Co-tigan, dans le comté de Victoria, a été renvoyée, mardi, par le juge pour manque de production conforme. L. A. Carrey, de Saint-Jean, a comparu comme avocat de l'honorable ministre de l'Intérieur.

Le résultat général des dernières élections municipales, aux Trois-Rivières, a été en faveur du mouvement contre l'augmentation des licences d'auberges.

Ayant, comme la plupart de nos confrères, donné cours à la nouvelle qu'un employé du département d'Etat avait abandonné sa charge pour aller prendre la direction d'une plantation d'orangers à Los Angeles, appartenant à l'honorable M. Chapleau, nous nous empressons de dire que l'honorable Secrétaire d'Etat a répondu, hier, à un journaliste de Montréal, qu'il ne possède aucune terre ou ferme en Californie, au Nouveau-Mexique ou en Floride.

Les marchands épiciers de gros, de cette ville, ont formé une association pour s'occuper des questions commerciales. R. Turner, écuyer, en est le président, et T. LeDroit, écuyer, vice-président.

Nos places de bains, dans le bas du fleuve, sont, en ce moment, très fréquentées par les touristes. Il y a à la Malbaie, Cacoua, à Tadoussac et grand nombre de familles de Québec, de Montréal et des Etats-Unis.

L'île d'Orléans est l'endroit recherché par les personnes qui tiennent à la fois à la ville et à la villégiature, et le nombre en est grand.

On mande d'Outaouais que le contrôleur de la police à cheval a reçu une dépêche l'informant que les troubles indiens dans les districts de Koodona, dans la Colombie, sont réglés et qu'il ne sera pas nécessaire d'y envoyer les 50 hommes de police actuellement à Goidon, C. B.

LA DIPHTÉRIE.—Cette épidémie a fait plusieurs victimes à Lévis, depuis quelques semaines, malgré les précautions les plus extraordinaires que les médecins ont prises pour circonscire la maladie.

Plusieurs familles sont parties pour la campagne afin d'éloigner les enfants qui sont menacés de prendre la maladie et d'autres se préparent à suivre leur exemple.

On mande d'Outaouais que le contrôleur de la police à cheval a reçu une dépêche l'informant que les troubles indiens dans les districts de Koodona, dans la Colombie, sont réglés et qu'il ne sera pas nécessaire d'y envoyer les 50 hommes de police actuellement à Goidon, C. B.

LA DIPHTÉRIE.—Cette épidémie a fait plusieurs victimes à Lévis, depuis quelques semaines, malgré les précautions les plus extraordinaires que les médecins ont prises pour circonscire la maladie.

Plusieurs familles sont parties pour la campagne afin d'éloigner les enfants qui sont menacés de prendre la maladie et d'autres se préparent à suivre leur exemple.

LIGNE D'OMNIBUS.—A partir de dimanche prochain et tous les autres dimanches, pendant la belle saison, deux omnibus appartenant à M. Jos. Fortier, partiront de la barrière Sainte-Foye, toutes les demi-heures dans l'après-midi. Les personnes qui désirent visiter le cimetière Belmont pourront profiter de cet avantage et trouveront tout le confort possible à bord de ces omnibus. Prix aller et retour: 10 cents seulement.

BAZAR DE N.-D. DE LA GARDE.—Un bureau de vote est ouvert depuis hier soir à la table du Syndicat, tenue par Mme B. Dolamarre, en faveur de la maison de commerce la plus populaire. Les candidats sont M. Z. Paquet, le syndicat de Québec, et M. M. Savard et Robitaille, et H. Gagnon et Cie.

LA PERSÉVÉRANCE.—Une des abonnées au Monde Illustré, Mlle Virginie Duquet, fille de M. J. N. Duquet, éditeur du Pelerin de Terre Sainte, a obtenu le prix de \$25,00 au dernier Congrès. Après avoir abandonné sa souscription, en mai, elle la reprit en juin et c'est un des numéros de ce mois qui lui a fait obtenir ce prix.

ACCIDENT SUR LE PACIFIQUE CANADIEN.—Galt, Ont. T. Un train express allant dans la direction de l'est, sur la ligne du Pacifique canadien, a déraillé près d'ici. L'accident a été causé par une aiguille laissée ouverte. La locomotive, le wagon des bagages et le char des fumées sont tombés au fond d'un remblai de 30 pieds de profondeur sans dessus dessous. Une quinzaine de personnes sont blessées ou plus ou moins grièvement blessées; mais aucune, croit-on, mortellement. M. Trowbridge, du Collège de New-York, et le général Trowbridge, de Detroit (Michigan), qui se trouvaient parmi les voyageurs, ont éprouvé quelques fortes contusions.

ENQUÊTES DE CONORNER.—A l'enquête tenue, mercredi, par le coroner Belleau, sur le corps de M. George Miller, ancien inspecteur de bois, qui est mort subitement, mardi, les jurés ont rendu le verdict: «mort d'une maladie de cœur.»

M. le coroner Belleau a tenu une autre enquête, hier, à la Morgue, sur le corps d'un jeune garçon nommé Joseph Simard, qui s'est noyé, hier matin, au moment où la golette à bord de laquelle il était engagé partait du quai du gaz pour la Petite Rivière. Les jurés ont rendu un verdict: «noyé accidentellement.» Le corps de ce défunt a été expédié à la Petite Rivière Saint-François, comté de Charlevoix.

NOUVELLES D'ARICHAULT, C. B.—La pêche n'a pas été abondante et rémunérative jusqu'ici. Les glaces qui ont séjourné pendant tout le mois de mai, et durant la première semaine de juin, dans les baies et sur ce littoral de l'île, ont paralysé le commerce et causé un tort incalculable à la nombreuse population des côtes qui vivent principalement des produits de la pêche. Le homard s'est montré assez gentil depuis quelque temps, et si on peut s'accoster et le prendre en aussi grande quantité que dans la dernière quinzaine de juin, il est à présumer que les «boss» des factories couvriront leur dépenses. Mais la saison de pêche pour ce crustacé est si courte qu'il n'est pas d'un prolongement de temps cette industrie cette année aura été très peu payante.

La maquerelle n'a pas donné bien fort. Une petite visite sur les côtes et puis il a pris la poudre d'escampette. C'est ce qui est bien dommage car il se vend à si bon prix.

On commence à prendre le hareng qui se vend \$4,00 le quart. Ce poisson d'une excellente qualité, connu sur les marchés sous le nom de «Canso herring», est en grande demande aux Etats.

Un certain nombre des habitants d'Arichault offrent des navires, des goélettes et des barques et font le commerce aux îles transportant nos marchandises et les produits de notre pays et les échangeant pour les produits des «pays chauds». Quelques goélettes transportent du bois de construction, des sleepers, des planches, aux Etats-Unis.

Cette année, vu la présence des glaces sur ces côtes, les navires n'ont pu laisser le havre que très tard et cela a causé un grand dommage à la localité.

MOYEN D'ASSURER LES VERRES A BOIRE, CHEMINÉES DE LAMPES, ETC, CONTRE LA CASSE.—Tout le monde sait combien ces verres sont sujets à se casser subitement; presque toujours cela provient de ce qu'ils ont été recuits d'une manière incomplète. Voici le moyen d'y remédier: Rangez dans un chaudron toutes les verrières, verres de lampes, verres à boire, etc., en les entourant de foin, afin qu'ils ne se brisent point en se choquant les uns contre les autres; remplissez le chaudron d'eau,

de manière à recouvrir entièrement les verrières. Mettez le sur le feu; faites bouillir l'eau et laissez le tout refroidir complètement avant d'y toucher. Vos verrières sont dès lors assurées contre la casse.

Mariage. Mardi, à la chapelle Saint-Louis, M. Antoine Dessau, du consulat de France, conduisant à l'autel mademoiselle Joséphine-Noémie, fille de feu Pierre Legaré, écuyer, C. R. La bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr Cyrille Legaré, V. G., cousin de la mariée.

M. Dubail, consul général de France, servait de témoin au marié; celui de la mariée était M. Alfred Brossard, son beau-frère.

Décès. Hier matin est décédée, dame Henriette-Éliza Huot, épouse de feu John Venner, marchand, âgée de 70 ans. Elle était la mère de M. le Dr Venner, dentiste. Ses funérailles auront lieu samedi matin.

Hier, le 7 du courant, l'Épiscopat des Soeurs de la Charité, est décédée mademoiselle Henriette Valles, âgée de 80 ans.

LIGNE ALLAN. Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des

Milles canadiennes et les Etats-Unis 1887—Arrangements d'été—1887

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engine suivants, construits sur la Clyde. Ils comprennent des compartiments à l'épreuve de feu, sont sans rivures sur la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annuaires maritimes.

Steamers. Ton. Commandants.

NUMIDIAN.....6100 (en construction) PARISIAN.....5400 Lt. Smith, RNR SARDINIAN.....4650 Capt. J. Ritchie POLYNESIAN.....4120 Capt. H. Wylie SARMATIAN.....3090 Capt. Richardson CASSIAN.....496 Lt. R. Barrett RNR PRYVIAN.....3400 Capt. J.G. Stephen NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. R. H. Hughes CASPIAN.....3200 Capt. A. McEloughlin GARTHEGANIAN.....4600 Capt. MacNeil SIBERIAN.....4660 Capt. R. P. Moore NORWEGIAN.....3851 Capt. R. Legallais PIRENEAN.....2140 Capt. John Brown AUSTRALIAN.....2700 Capt. J. Bentley NESTORIAN.....2700 Capt. J. France PRUSSIAN.....3000 Capt. J. Ambury SCANDINAVIAN.....3000 Capt. J. Park BUNOS AYREAN.....3000 Capt. Jas. Scott COREAN.....4000 Capt. C.J. Monrois GERMANIAN.....3600 Capt. Legallais MARITIMIAN.....3150 Capt. W. Dalzell CANADIAN.....2600 Capt. John Kerr PHOENICIAN.....2801 Capt. D. McKillop WALDENSIAN.....2600 Capt. D. J. James LUCERNE.....2200 Capt. W. S. Mann NEWFOUNDLANDIAN.....1500 Capt. Mylius ACADIAN.....1350 Capt. F. McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool De Derry. Steamers. De Québec.

13 mai 14 mai CIRCASSIAN 3 juin 19 " 20 " SARDINIAN 9 " 27 " 28 " POLYNESIAN 17 " 2 juillet 3 juin PARSIAN 23 " 9 " 10 " SARMATIAN 30 " 17 " 18 " CIRCASSIAN 8 juillet 23 " 24 " SARDINIAN 14 " 7 " 8 " PARSIAN 28 " 11 " 15 " SARMATIAN 4 août 22 " 23 " CIRCASSIAN 12 " 28 " 29 " PARSIAN 17 " 5 août 6 août POLYNESIAN 26 " 11 " 12 " PARSIAN 1 sept. 18 " 19 " SARMATIAN 8 " 26 " 27 " CIRCASSIAN 16 " 1 sept. 2 sept. SARDINIAN 22 " 9 " 10 " POLYNESIAN 30 " 15 " 16 " PARSIAN 6 oct. 22 " 23 " SARMATIAN 13 " 30 " 1 oct. CIRCASSIAN 21 " 6 oct. 7 " SARDINIAN 27 " 14 " 15 " POLYNESIAN 4 nov. 20 " 21 " PARSIAN 10 " 27 " 28 " SARMATIAN 17 "

Prix du passage de Québec: Cabine.....\$60 \$70 et \$80 Suivant les accommodations. Intermédiaire.....\$30 Entrepont.....\$20

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal.

De Glasgow. Steamers. De Montréal à Glasgow le ou vers le

19 mai GRECIAN..... 5 juin 28 " NORWEGIAN..... 14 " 3 juin GARTHEGANIAN..... 20 " 17 " BUNOS AYREAN..... 27 " 24 " SARDINIAN..... 11 juillet 10 " GRECIAN..... 18 " 1 juillet NORWEGIAN..... 18 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager en allant en Europe.

Les vapeurs du service de Londres, Québec et Montréal.

De Londres. Steamers. De Montréal le ou vers le

19 mai LUCCIAN..... 9 juin 2 juin NESTORIAN..... 23 " 16 " GOREAN..... 7 juillet 30 " LUCCIAN..... 21 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager en allant en Europe.

Des billets de retour, bons pour 12 mois, seront donnés à prix réduit. On ne peut réserver sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin.

HEINTZMAN ET C.

Tout amateur de musique ne doit jamais manquer l'occasion d'arrêter pour examiner les

PIANOS DE HEINTZMAN ET C. Ces pianos n'ont pas de rivaux pour la douceur et la délicatesse de la touche élastique et le fini superbe. Les pianos ont remporté les premiers dans les différentes occasions où ils ont été exposés.

Voici la liste des prix remportés: Premier prix et diplôme, Kingston 1866 Hamilton 1868 Toronto 1870 Kingston 1871 Hamilton 1872 Philadelphie 1876 Sydney, N.S.W Médaille d'or et de bronze, Toronto 1877 " " " " 1882 " " " " 1882 " " " " 1882

Ontario 1885. Nous avons fait des arrangements avec Madame Rebecca Hart-Buch pour donner des leçons de piano, d'orgue et de chant. Les langues italienne, anglaise et française sont aussi enseignées par cette dame. Pour conditions s'adresser à

BERNARD et ALLAIRE, 77 et 79, RUE SAINT-JEAN, Haute-Ville, Québec. 11 sept. 1886. 340